

Sombreffe, le 5 décembre 2023

Madame,
Monsieur,

Nous avons l'honneur de vous convoquer à la séance conjointe CPAS-Commune qui se tiendra le :

Le lundi 18 décembre 2023 à 19h30

Adresse du Jour : Salle du Conseil Communal

ORDRE DU JOUR

1. Tableau de bord des synergies

Résumé:

Conformément à l'article L1122-11, alinéa 7, du CDLD et 26 bis de la loi du 8 juillet 1976, le rapport annuel des synergies est présenté conjointement par Messieurs les Directeurs généraux Communaux et du CPAS.

2. Budget - 12e provisoires - janvier et février 2024

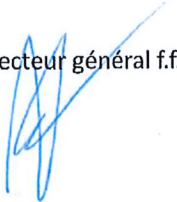
Résumé:

Dans le cadre de l'exercice de la tutelle, il est présenté un point relatif à l'approbation de douzièmes provisoires pour les mois de janvier 2024 et février 2024.

Comptant sur votre présence à cette réunion, nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de nos sentiments les meilleurs.

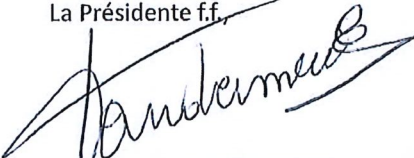
Pour le CPAS,

Le Directeur général f.f.,


Natalino ZARA

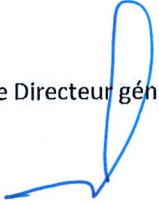


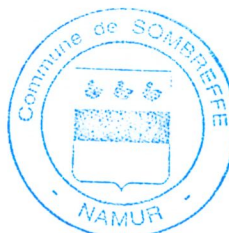
La Présidente f.f.,


Laurence VANDERMEULEN

Pour la Commune

Le Directeur général f.f.,


Stéphane BEAULOI



Le Bourgmestre


Etienne BERTRAND